

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10339 Société : 96507

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUAYAD Elhassan

Date de naissance : 6/12/73

Adresse : Lot CRISTALIA Rue 3 N° 23 Ain chock
Casab

Tél. : 0661241442

Total des frais engagés : 30000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/05/2021

Nom et prénom du malade : BOUAYAD Elhassan Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection d'apprentissage

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atterre médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien, ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	31/5/2012	402,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 INSTITUT DE RADILOGIE MÉDICALE 1, Bd. Henri IV 75023 PARIS Tél. 0532 40 23 64 - Fax 01 43 54 23 64	11/12/21	BHP	539,62

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
	25533412 21433552
D	00000000 00000000
	00000000 00000000
	35533411 11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. SIBAI Soummaya

Diplômée de la Faculté
de Médecine de Nancy
Spécialiste
en Gynécologie - Obstétrique
Stérilité du Couple
Maladie des seins - Echographie

Tél. : 05 22 50 66 66

الدكتورة السباعي سمية

خريجة كلية الطب بنانسي

اختصاصية في أمراض النساء
والولادة

عقم الزوجين

أمراض الثدي - الفحص بالصدى

الهاتف: 05 22 50 66 66

Casablanca, le..... 03/05/2021

7 BOVAYAS. Tlham

104,90

(1) Duguet 15/05/2021

(2) 320,00 Serebys 24 en sens inverse 31/05/2021

(3) 38,30 Polyzygote 24/05/2021

402,90

Dr. SIBAI Soummaya
Spécialiste En Gynécologie
Obstétrique
205, Angle 2 Mars - Bd. Panoramique
Tél. 05 22 50 66 66

زاوية 2 مارس - شارع المنظر العام - الطابق الأول الدار البيضاء 205

الهاتف: 205, Angle 2 Mars - Bd. Panoramique 1^{er} étage - CASABLANCA - Tél. : 05 22 50 66 66

MAPHAR
POLYGYNAX 6 capsules vaginales
Km 10, route Côtierie 111 - Quartier industriel, Zenata
Al Hoceïma Maroc
P.P.V.: 38DH30



6 118000 010500



Distribué par :
Althea, SA
76, Allée des Pasuarinas
20580, Ain Sebaa
Casablanca

PPC : 320.00 Dhs

Sérélus®

Dr. SIBAI Soummaya

Diplômée de la Faculté
de Médecine de Nancy
Spécialiste
en Gynécologie - Obstétrique
Stérilité du Couple
Maladie des seins - Echographie

Tél. : 05 22 50 66 66

الدكتورة سمية سباعي

خريجة كلية الطب بنانسي

اختصاصية في أمراض النساء
والولادة

عقم الزوجين

أمراض الثدي - الفحص بالصدى

الهاتف: 05 22 50 66 66

Casablanca, le..... 03/05/2021

Dr BOUAYAD - I. Shoum

- (1) cholestrol - HDL - LDL
- (2) triglycérides
- (3) FSH .



زاوية 2 مارس - شارع المنظر العام - الطابق الأول الدار البيضاء

الهاتف: 205, Angle 2 Mars - Bd. Panoramique 1^{er} étage - CASABLANCA - Tél. : 05 22 50 66 66

Édité le : 04/05/21

DUPLICATA

Madame BOUAYAD ILHAM

Dossier : 21E215

Du : 04/05/21

Prescripteur : Docteur SOUMMAYA SIBAI

Page : 1/1

B I O C H I M I E

Konelab 20 i
Selectra

		Normales	Antériorités
Cholestérol Total -----:	2,39 * g/l	1,4 - 2	
Cholestérol HDL -----:	0,40 g/l	> 0,4	
Cholestérol LDL -----:	1,74 * g/l	< 1,3	
Triglycérides -----:	1,23 g/l	0,4 - 1,5	

HORMONOLOGIE

Mini vidas

Date des dernières règles ----- : INDETERMINÉE

FSH (HORMONE FOLLICULO STIMULANTE) : 98,40mUI/ml
(Méthode E.L.F.A. Biomerieux)

Interprétation

Femme	Phase folliculaire	4,5 - 11
	Pic ovulatoire	3,6 - 20,6
	Phase luteale	1,5 - 10,8
	Ménopause	36,6 - 168,8
Homme		2 - 18,6
Garçon 10 ans		< 3



Pharmacien Biologiste Diplômé de l'Université de Lyon

Pharmacien Biologiste Diplômé de l'Université de Lyon

067161992

Settat le mardi 4 mai 2021

Madame BOUAYAD ILHAM

FACTURE N° 32641

Analyses :

Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL -----	B	40	
Cholestérol LDL -----	B	40	
Triglycérides -----	B	50	
F.S.H. -----	B	250	Total : B 410

Prélèvements :

Sang-----Pc |

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq Cent Cinquante Neuf Dirhams et Quarante Centimes

TOTAL DOSSIER 559,40 DH

بَلَاجْسَرْ بَلَاجْسَرْ
BLAGSSER BLAGSSER
7476, Bd. Haïd Bouchaïb MEDIGALE
Tél.: 0523 40 23 84 • Fax: 0523 75 75 75